

ASSOCIATION CYCLISTE CANADIENNE

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'ASSURANCE ÉVÈNEMENT

(Événements autres que les événements nationaux et internationaux)

Événements sanctionnés

Tous les événements organisés par les OSP, les clubs, les collectifs et les membres **doivent être sanctionnés par Cyclisme Canada** pour être admissibles à la couverture d'assurance. Les événements qui ne sont pas sanctionnés **ne sont pas couverts** par le programme d'assurance de Cyclisme Canada.

Hôte et organisateur de l'événement — responsabilités en matière d'assurance

Hôte de l'événement

- La province, le membre du club et/ou le membre.
- La couverture offerte par la police d'assurance de Cyclisme Canada s'applique uniquement lorsque l'événement est sanctionné et organisé conformément aux modalités de la police.

Organisateur de l'événement

- L'organisateur de l'événement est la personne physique ou morale responsable de la planification, de la coordination et de la réalisation de l'événement.
 - Lorsqu'un membre, une province ou un club agit en tant que **l'organisateur de l'événement**, la couverture est fournie par la police d'assurance de Cyclisme Canada.

Organisateur tiers de l'événement

- Lorsqu'une province ou un club engage un organisateur tiers de l'événement, cet organisateur n'est pas couvert par la police d'assurance de Cyclisme Canada.
- L'organisateur tiers doit :
 - souscrire sa propre assurance responsabilité civile générale des entreprises;
 - désigner la province ou le club hôte comme **assuré additionnel**, en le prouvant par un **certificat d'assurance** valide.

Admissibilité et adhésion des participants

- Aucune surprime n'est facturée pour les événements sanctionnés des membres réguliers. Des frais s'appliquent aux permis des membres journaliers.
- La couverture d'assurance s'applique aux participants inscrits qui sont :
 - membres actifs de Cyclisme Canada; ou
 - correctement inscrits en tant que membres journaliers.
- Tous les participants doivent être :
 - enregistrés et déclarés avec précision dans les rapports trimestriels provinciaux sur les adhésions.

Assurance responsabilité civile de l'hôte liée à l'alcool

- Les événements impliquant de la consommation de boissons alcoolisées nécessitent :
 - le remplissage et l'approbation d'une demande d'assurance responsabilité civile liée à l'alcool;
 - le paiement des surprimes et/ou frais supplémentaires applicables.
- **La couverture responsabilité civile de l'hôte liée à l'alcool n'est pas automatiquement incluse et est soumise à l'approbation de l'assureur.**

INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION

Nom de l'événement commercial :			
Lieu de l'événement commercial (nom et adresse complets) :			
Nom de la province ou du club organisateur de l'événement (organisateur de l'événement) :		Adresse de l'organisateur de l'événement :	
Téléphone :		Courriel :	
Cet événement est-il sanctionné par Cyclisme Canada?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Si « non », ce formulaire est réservé aux événements sanctionnés. Veuillez contacter votre club ou votre association provinciale)	
Nombre de membres :		Nombre de non-membres (également appelés « membres journaliers ») :	
Du : (m/j/a)		Au (m/j/a)	
Description des activités non liées au cyclisme, le cas échéant :			
Nombre estimé des spectateurs :			
Tribune extérieure/gradins couverts?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Si « oui », remplissez le formulaire supplémentaire d'assurance événement)	
Y aura-t-il des scènes temporaires, des tentes, un éclairage?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
De l'alcool sera-t-il servi lors de l'événement?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Si « oui », remplissez la demande d'assurance responsabilité liée à l'alcool)	
Des fermetures de routes sont-elles nécessaires pour l'événement?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Cet événement a-t-il déjà eu lieu par le passé?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Fournir les antécédents du risque, le cas échéant :
Cet événement est-il ouvert aux compétiteurs internationaux?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Catégorie d'âge :		Catégorie de l'événement :	

LISTE DES ASSURÉS ADDITIONNELS REQUIS POUR L'ÉVÉNEMENT

(À fournir uniquement si l'entité demande un certificat)

Il est entendu et convenu que les entités suivantes sont ajoutées à la police en tant qu'assurés additionnels, mais uniquement en ce qui concerne les activités de l'assuré désigné. Le certificat s'applique aux membres et au

personnel autorisé de l'assuré dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Nom et adresse de l'assuré additionnel	Intérêt dans l'événement (la case correspondante DOIT être cochée)			
	Municipalités <input type="checkbox"/>	Commanditaire <input type="checkbox"/>	Propriétaire foncier <input type="checkbox"/>	Autre :
	Municipalités <input type="checkbox"/>	Commanditaire <input type="checkbox"/>	Propriétaire foncier <input type="checkbox"/>	Autre :
	Municipalités <input type="checkbox"/>	Commanditaire <input type="checkbox"/>	Propriétaire foncier <input type="checkbox"/>	Autre :
	Municipalités <input type="checkbox"/>	Commanditaire <input type="checkbox"/>	Propriétaire foncier <input type="checkbox"/>	Autre :

Joindre la liste si les intérêts d'autres assurés dans l'événement doivent être indiqués. Remarque : les renoncations doivent être signées pour l'événement. Les demandes incomplètes ne peuvent pas être traitées dans les 24 heures.

En signant ce formulaire, vous acceptez les déclarations ci-dessus. ACC est une marque déposée de l'Association cycliste canadienne.

Nom (en lettres majuscules) :	Signature :
Titre :	Date :